



PRÉFET DE MEURTHE-ET-MOSELLE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Point de situation : Incendie au sein de la société Paprec

Nancy, le 20/09/2026

Un important incendie s'est déclaré samedi 19 septembre 2026 à 18h16 au sein de la société Paprec, site de gestion de déchets, à Dieulouard.

Afin d'assurer le suivi et la coordination des opérations, Yves SÉGUY, préfet de Meurthe-et-Moselle, a décidé d'activer le centre opérationnel départemental (COD), en présence des services de l'État concernés.

Près de 75 sapeurs-pompiers, 12 gendarmes, une quarantaine d'engins de secours ainsi que la police de l'environnement ont été mobilisés afin de lutter contre l'incendie, d'assurer la sécurité de la population et de prévenir les éventuels risques liés au sinistre.

Au cours de l'intervention, deux sapeurs-pompiers ont été légèrement blessés.

L'incendie, désormais maîtrisé, a détruit 12 500 m² de surface, principalement constituée de balles de matières plastiques et de canettes en aluminium. 2 500 m² ont pu être préservés.

Compte tenu de l'importance de la surface sinistrée et de la nature des matériaux concernés, un panache de fumée restera visible au cours de la journée.

Afin d'évaluer les éventuels impacts du sinistre sur la qualité de l'air et sur le canal, des analyses et des contrôles seront réalisés par les différents services compétents, notamment l'Agence régionale de santé (ARS), la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL), l'Office national de la biodiversité (OFB) et le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS).

Pour prévenir tout risque de pollution, Voies navigables de France (VNF) a procédé au blocage temporaire des écluses à proximité du site.

La circulation ferroviaire sur la ligne Nancy-Metz est désormais rétablie.

Retrouvez-nous



meurthe-et-moselle.gouv.fr



@prefet54



@prefet54



@prefet54



Préfet de Meurthe-et-Moselle

Recommandations à la population

- Évitez toute exposition directe au panache de fumées et limitez les déplacements à proximité du site.
- Maintenez les portes et fenêtres fermées et, si possible, arrêtez les systèmes de ventilation qui introduisent de l'air extérieur.
- Réduisez, voire reportez, les activités physiques et sportives intenses (dont les compétitions) en plein air, en particulier à proximité du panache.
- En cas de gêne respiratoire ou cardiaque (par exemple : essoufflement, sifflements, palpitations), prenez conseil auprès d'un professionnel de santé.
- Les personnes vulnérables et sensibles doivent être particulièrement attentives à ces recommandations. En cas d'apparition ou d'aggravation de symptômes respiratoires ou cardiovasculaires, demandez un avis médical.
- Afin de garantir la sécurité de tous et de ne pas entraver l'action des forces de secours et de sécurité, qui resteront mobilisées au cours de la journée, l'accès au site ainsi qu'au chemin de halage jouxtant la société, est interdit.

Yves SÉGUY, préfet de Meurthe-et-Moselle, remercie l'ensemble des forces de secours et de sécurité qui ont fait preuve de réactivité pour lutter contre l'incendie et limiter sa propagation.

Les services de l'État restent pleinement mobilisés afin d'assurer la surveillance de la situation, la poursuite des opérations de contrôle et de garantir la sécurité de la population.

Retrouvez-nous



meurthe-et-moselle.gouv.fr



@prefet54



@prefet54



@prefet54



Préfet de Meurthe-et-Moselle